

Le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites note une dégradation de la situation, mais des dépenses maîtrisées. Il alerte aussi sur l'évolution du niveau de vie des pensionnés.

RETRAITES : LE PRINCIPAL ENJEU N'EST PAS FINA...

Dire que sa publication était particulièrement attendue est un euphémisme. Paraissant normalement en juin, le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR), une instance indépendante et pluraliste chargée de produire un diagnostic sur l'évolution du système, a finalement été dévoilé le 15 septembre. Comme d'habitude, le débat s'est focalisé sur la situation financière des retraites.

Qu'en est-il ? D'abord, après un déficit de 14 milliards d'euros en 2020, le système a dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021. Pour 2022, le COR anticipe un nouvel excédent de 3,2 milliards d'euros. En revanche, les comptes devraient à nouveau se dégrader dans les prochaines années. A la fin du quinquennat, le déficit serait de 10,7 milliards d'euros.

A quoi est dû ce déficit ? A des dépenses qui explosent ou à un manque de recettes ? « *Sur la période 2021-2027 (...), les dépenses de retraite dans le PIB seraient globalement stables* », passant de 13,8 % à 13,9 % du PIB, souligne le rapport. Ainsi, « *l'essentiel du déficit est provoqué par l'évolution des ressources dont la part dans le PIB diminuerait de 0,3 point* ».



Cette baisse résulte notamment des mesures d'économies sur la fonction publique territoriale et hospitalière (gel du point d'indice, revalorisation en dessous de l'inflation, hausse de la part de primes qui, elles, ne sont pas soumises à certaines cotisations, réduction ou moindre augmentation des effectifs, etc.) qui réduisent les cotisations collectées (en pourcentage du PIB) et, *in fine*, creusent le déficit des

retraites, mais participent à la réduction du déficit public global.

PAS DE DÉRAPAGE

Et, au-delà du quinquennat, le constat est globalement similaire, même si les chiffres ont quelque peu évolué. Certes, les dernières prévisions démographiques se sont dégradées. Par rapport aux précédentes, il y aurait un écart de 900 000 actifs de moins en 2070. Or, une population active plus

PALANCIER



faible implique un PIB plus faible. Ainsi, les dépenses de retraite à horizon 2070 sont un peu plus élevées que dans les précédentes projections, de 0,5 à 0,7 point selon les scénarios.

Pour autant, les rapports du COR se suivent et les conclusions se ressemblent : « De 2032 jusqu'à 2070, malgré le vieillissement progressif de la population française, la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable

Manifestation pour une revalorisation des retraites à Clermont-Ferrand, mars 2022. Le niveau de vie des retraités est absent des débats, pourtant il va décrocher si rien n'est fait.
© ADRIEN FILLON - HANS LUCAS/AFP

ou en diminution », lit-on dans l'édition 2022. Exception faite du scénario le plus pessimiste, où elles augmenteraient et se maintiendraient à 14,7 % du PIB, les dépenses varieraient entre 12,1 % et 13,7 % en 2070.

« Selon les préférences politiques, il est parfaitement légitime de défendre que ces niveaux [de dépenses] sont trop ou pas assez élevés, et qu'il faut ou non mettre en œuvre une réforme du système de retraite », précise le COR, avant d'ajouter : « En revanche, les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant

l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite. »

Comment l'expliquer, alors que la population vieillit ? De 1,7 actif pour 1 retraité aujourd'hui, ce ratio ne serait plus que de 1,2 en 2070. La raison est que les gouvernements successifs ont déjà pris des mesures pour modérer l'évolution des pensions.

D'une part, « un mécanisme correcteur a été intégré au système », rappelle le président du COR, Pierre-Louis Bras. En effet, des réformes, effectuées entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, ont indexé les droits (les salaires portés au compte dans le jargon) et les pensions sur les prix, alors qu'ils l'étaient auparavant sur les salaires. Or, les salaires augmentant plus vite que les prix, les pensions augmentent bien moins vite que les revenus des travailleurs : de 1 544 euros en 2020, la pension nette moyenne serait comprise entre 1 697 (soit une hausse de 10 %) et 2 024 euros (+ 31 %) selon les scénarios en

2070, quand le revenu net d'activité, lui, passerait de 2 426 à 3 501 euros (+ 44 %) voire 5 042 euros (+ 107 %).

“
Les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite”

LE COR

D'autre part, les dépenses sont aussi freinées par l'augmentation de l'âge moyen de départ à la retraite, qui passerait de 62,7 ans aujourd'hui à environ 64 ans en 2040, du fait des réformes de 2010 et 2014, et du recul de l'âge d'entrée dans la vie active. Sans nouvelle réforme, beaucoup de Françaises et de Français seront déjà contraints de travailler au-delà de l'âge légal pour

avoir toutes leurs annuités et espérer toucher une retraite à taux plein.

« IL N'Y A PAS DE DANGER FINANCIER »

Selon les cas de figure, le système renouerait progressivement avec des excédents à partir de mi-2030, qui atteindraient 1,5 % du PIB en 2070 dans le scénario le plus optimiste. Inversement, dans la configuration la plus défavorable, il demeurerait constamment en déficit, et ce dernier se creuserait continuellement jusqu'à 1,8 % du PIB.

En moyenne sur les vingt-cinq prochaines années, le système enregistrerait un déficit compris entre 0,1 % et 0,8 % du PIB. Les économistes Henri Sterdyniak, dans un billet de blog sur Mediapart [1], et Michaël Zemmour, sur France Culture [2], ont chacun qualifié ce déficit de « léger ».

[1] « Notes sur le rapport du COR de septembre 2022 », par Henri Sterdyniak, le Club de Mediapart, cutt.ly/HVsDO8S

[2] « Financement des retraites : le système est-il en péril ? », France Culture, 15 septembre 2022, cutt.ly/6VsD3NC